

Madame, Monsieur,

c'est avec beaucoup d'attention que nous avons lu le dossier de consultation et que nous avons assisté aux réunions d'informations dédiées au projet JO 2030 sur le site des Confins à la Clusaz.

En tant que propriétaires et exploitants directement concernés, nous ne disposons toujours pas d'informations précises concernant les emprises exactes du projet, les contraintes d'accès, les occupations temporaires envisagées ainsi que les futurs périmètres de sécurité.

Dans ces conditions, nous ne pouvons formuler des observations utiles et éclairées dans le cadre de la concertation.

Nous avons besoin de savoir à quelle date les plans définitifs, les emprises exactes du projet, le périmètre d'intervention du COJOP et les périmètres de sécurité seront communiqués aux propriétaires et exploitants concernés. Il est aussi indispensable que nous puissions disposer d'un calendrier précis des travaux prévus en amont de l'événement, et d'un second concernant les travaux post-événement.

Vous comprendrez que ces informations doivent être communiquées suffisamment tôt pour permettre leur analyse et la formulation, le cas échéant, d'observations complémentaires avant la fin de la procédure de concertation.

Nous demandons en outre d'ores et déjà :

- un phasage des travaux évitant les périodes juillet-août et les périodes de décembre à mars ;
- le maintien des parkings et des accès à notre établissement et aux diverses activités du plateau des Confins pendant les travaux ;
- la remise en état des parcelles et accès après les travaux et après l'événement ;
- la création, avant le début des travaux, d'une commission d'indemnisation amiable des professionnels riverains, dont le règlement serait publié ;
- des précisions sur la vocation du futur nordic lodge, notamment sur l'existence éventuelle d'une activité de restauration;
- l'indemnisation de nos préjudices directs et indirects.

La présente contribution est déposée sous toutes réserves. Elle ne vaut ni acceptation du projet ni renonciation à aucun droit.

THE 4F - Restaurant l'Endryre